



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

FICHE TOGO

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le dispositif du système de l'enseignement supérieur au Togo est placé sous la tutelle du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Il est composé d'universités publiques, d'écoles (nationales et inter-états) et d'établissements privés.

I.1 Les universités

Il existe deux universités généralistes : l'université de Lomé (UL) créée en 1970 et l'université de Kara (UK), située à 450 kms de la capitale (Lomé) ayant démarré ses activités en 2004. L'effectif global est estimé à près de 63 500 étudiants (près de 50 000 à UL et 13 500 UK) pour l'année académique 2011-2012.

A. L'université de Lomé

L'Université de Lomé comprend cinq facultés (Droit, Economie et Gestion, Lettres et Sciences Humaines, Médecine et Pharmacie, Sciences), cinq écoles supérieures (Agronomie, Assistants Médicaux, Biologie Alimentaire, Ingénieurs, Secrétariat de Direction), deux instituts (Gestion, Science de l'Éducation) et trois centres de formation (Formation à distance et Informatique).

- **La Faculté de Droit (FDD)** avec trois départements (droit public, droit privé, formation au Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) ;
- **La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)** avec trois départements (sciences économiques, sciences de gestion, troisième cycle) ;
- **La Faculté des Sciences (FDS)** avec sept départements (botanique, chimie et biochimie, géologie, mathématiques, physiologie animale, physique et zoologie) ;
- **La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)** avec dix départements (allemand, anglais, anthropologie, études ibériques, géographie, histoire, lettres modernes, philosophie, sciences du langage et sociologie) ;
- **La Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie (FMMP)** avec six départements pour la médecine (chirurgie et spécialités chirurgicales, gynécologie et obstétrique, médecine et spécialités médicales, pédiatrie, santé publique, sciences fondamentales et biomédicales) et trois options pour la pharmacie (officine et pharmacie hospitalière, industrie, biologie) ;
- **L'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)** comprend trois départements pour la filière longue (génie civil, génie électrique et génie mécanique), deux départements pour la filière courte (génie civil et génie électromécanique) ;
- **L'École Supérieure d'Agronomie (ESA)** dispose de cinq départements (production végétale, production animale, économie et sociologie rurales, machinisme agricole et génie rural, pétrochimie) ;
- **L'École Supérieure de Secrétariat de direction (ESSD)** prépare au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et délivre le Diplôme Supérieur de Secrétariat de Direction en formation initiale et continue ;
- **L'École Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA)** dispose de trois départements (analyses médicales et biologiques, industries alimentaires, eau et environnement) ;
- **L'École des Assistants Médicaux (EAM)** propose cinq options (assistance médicale, génie sanitaire, anesthésie et réanimation, radiologie et imagerie médicale, ophtalmologie) ;
- **L'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE)** est organisé en six filières (second cycle science de l'éducation, psychologie appliquée, vie professionnelle, formation au travail universitaire, formation des formateurs, formation de professeur de lycée) ;
- **L'Institut Universitaire de Technologie de Gestion (IUT-G)** propose deux options (finance et comptabilité, gestion commerciale) ;
- **Les Centre Informatique et de Calcul (CIC) et Centre Interafricain de Formation à la Maintenance des Equipements de la Micro-informatique (CAFMICRO)** proposent deux filières principales (formation de

techniciens supérieurs en informatique et formation techniciens supérieurs spécialisés en maintenance micro-informatique) ;

- **L'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA)**. Il délivre le diplôme Universitaire Professionnel en Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts ;
- **La Direction des Ressources Pédagogiques et de l'Innovation (DRPI)** délivre le Diplôme Universitaire Professionnel de Communicateur Multimédia (DUPCM) ;
- **Le Centre de Formation à Distance (CFAD)** dispose d'un premier programme de formation diplômante à l'intention des bacheliers ou salariés désireux de poursuivre des études supérieures dans des domaines variés (sciences de l'éducation, lettres modernes, histoire, géographie, mathématiques, capacité en droit) et d'un second programme de formation à la carte pour les salariés (bureautique, langues, correspondance commerciale et administrative, droit privé, comptabilité, analyse économique, remise à niveau, formation pédagogique).

L'université de Lomé offre des formations de troisième cycle et doctorales dans les cinq facultés. Les cursus sont organisés selon le système LMD.

B. L'Université de Kara

Créée en 2004, l'Université de Kara comprend essentiellement trois facultés. Il s'agit de :

- **La Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)** avec trois départements (droit public, droit privé et sciences politiques) ;
- **La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)** avec trois départements (sciences économiques, comptabilité et finances, marketing et management des organisations) ;
- **La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)** avec six départements (anglais, histoire, géographie, lettres modernes, linguistique et le département « phissa » pour la philosophie, l'anthropologie et la sociologie) ;
- **La Faculté des Sciences et Techniques** dispose huit filières de niveau Licence (L) : Licence de Mathématiques et Sciences pédagogiques (LMSP), Licence de Mathématiques et Informatique Appliquées (LMIA), Licence de Mathématiques Statistiques Appliquées Socioéconomiques (LMSAS), Licence de Chimie Appliquée à l'Environnement (LCAE), Licence de Chimie Appliquée Agro-alimentaire et pharmacologie (LC2AP), Licence de Physique Appliquée Energie et Habitat (LPAEH), Licence de Physique Appliquée Electronique et Informatique (LPAEI) et Licence de Sciences Physiques et Pédagogiques (LS2P).

I.2 Les Ecoles Supérieures

- L'Ecole Nationale d'Administration (ENA), relève du Ministère de la Fonction Publique ;
- Le Village du Bénin, constituant un pôle de formation régional voué à l'enseignement du français langue étrangère intégrant le centre international de recherche et d'études de langues (CIREL-Village du Bénin). Il est sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (www.cirelvb.tg.refer.org).

I.3 Les Ecoles Inter-états

- L'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) offre un service de formation, recherche et expertise urbaine étendu sur dix-huit pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara (le Conseil d'Administration de l'institution est composé des ministres concernés dans les 11 pays signataires de la Convention des Etats Membres de l'EAMAU).

Cet établissement s'est donné une vocation régionale confirmée avec un statut de pôles d'excellence pour des formations qualifiantes reconnues dans la sous-région. (www.eamau.org).

I.4 L'enseignement supérieur privé

A. Les établissements d'enseignement supérieur privés agréés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur

- L'Institut supérieur de philosophie et sciences humaines DON BOSCO (ISPSH) : il délivre le Master professionnel en Science de l'éducation et le Master de recherche en philosophie ;
- L'Institut Universitaire d'Agoényivé : il délivre la Licence professionnelle en maîtrise des énergies renouvelables, systèmes informatiques et logiciels de réseau mobile et sécurité, administration et gestion des ressources humaines et finances et contrôle de gestion ;

- La faculté de théologie des Assemblées de Dieu (FATAD) ;
- L'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest/ Unité Universitaire du Togo (UCAO-UT) : elle délivre la licence en mathématiques, informatique, énergie renouvelable, sciences de gestion, économie du développement, économétrie et sociologie de développement.

B. Les établissements agréés par le Ministère de l'Enseignement Technique

Ce secteur est bien représenté par les établissements principaux suivants :

- L'Ecole Supérieure de Gestion, Informatique et Sciences (ESGIS ; www.esgis.tg) ;
- L'Ecole Supérieure d'Audit et Management (ESAM), en partenariat avec l'Institut National des Techniques Economiques et Comptables (INTEC – CNAM) prépare aux examens d'expertise comptable française ;
- L'Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion Notre-Dame de l'Eglise (ESAG-NDE) ;
- Groupe Enseignement Supérieur d'Informatique, de Business et d'Administration (ESIBA ; www.esiba.edu) ;
- L'Ecole Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC) ;
- L'Institut africain d'Administration et d'Etudes Commerciales (IAEC) du Groupe BK Université ; (www.groupe-bk.org) ;
- L'Institut supérieur de Management et du Développement (ISMAD).

I.5. Instituts de recherche

Les plus représentatifs sont :

- L'Unité de Recherche Démographique (URD) relève des universités ; site : www.membres.lycos.fr/urdlome
- L'Institut National de Formation Agricole (INFA), sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture ;
- L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), relève du Ministère de l'Agriculture ; www.itranet.org
- L'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) fait partie des attributions du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

II.1 Organisation des enseignements

La mise en place progressive du système LMD dans les universités togolaises depuis la rentrée 2006 structure de nouvelles approches d'offres de formation. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre des directives du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur) et dans les recommandations du RESAO (Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest). Les enseignements sont dispensés sous forme d'UE (Unité d'Enseignement) et les années universitaires sont organisées en deux semestres faisant l'objet chacun d'une évaluation. Les cours sont dispensés dans chaque année d'enseignement selon un système d'options obligatoires ou ouvertes (au choix de l'étudiant). L'objectif est d'élaborer des parcours de formation en fonction des projets professionnels des étudiants. Les Licences et les Masters professionnels se développent progressivement dans les facultés, les écoles et les instituts appartenant aux universités publiques.

II.2 Accès à l'université

En principe, tout élève ayant obtenu le baccalauréat ou tout autre titre équivalent, peut s'inscrire à l'université, dans la filière de son choix. Cependant, certaines facultés fonctionnant sur le modèle d'école ou institut ont instauré des pratiques de sélection. Donc, en plus du titre de baccalauréat, d'autres critères sont retenus : les pratiques de sélection reposent sur l'étude de dossier scolaire des candidats ou des résultats au concours spécial d'entrée. Entre autres, on peut citer les cas de la faculté de médecine, l'ENSI, l'ESA, l'IUT-G...

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

III.1 L'offre de formation

L'ensemble des disciplines sont représentées dans les deux universités publiques. Cette large offre permet ainsi aux étudiants de s'inscrire dans des parcours courts ou longs en fonction de leurs projets de formation professionnelle. L'université de Lomé dispose de formations doctorales locales ou en coordination sous-régionale (par exemple, le programme de troisième cycle international - PTCI - pour les sciences économiques). La qualité du corps enseignant confère à l'université togolaise un rang encore appréciable dans la région.

III.2 La réforme de l'enseignement supérieur

Depuis octobre 2005, les acteurs universitaires n'ont eu cesse de manifester leur ferme volonté d'engagement dans le processus de modernisation du système de l'enseignement supérieur. D'ailleurs, initiatrice de la création du RESAO, l'Université du Togo s'implique fortement dans toutes les initiatives permettant une meilleure coordination, intégration voire harmonisation des formations et activités universitaires dans la sous région. Les autorités universitaires actuelles structurent progressivement des stratégies d'ancrage des universités dans le développement. Ainsi, convient-il de noter quelques actions concrètes :

- l'accord de partenariat avec l'Union des Communes du Togo (UCT) ;
- la création de la "Maison de l'Entrepreneuriat" avec la commune de Lomé et la Chambre de Commerce ;
- l'institution du forum de l'étudiant favorisant la rencontre du monde universitaire et des acteurs socioéconomiques ;
- l'accord cadre signé entre les universités publiques togolaises et le gouvernement, s'inscrivant dans un processus de modernisation du système d'enseignement supérieur.

Ces actes structurent progressivement une nouvelle approche de l'enseignement supérieur au Togo, dans une démarche de professionnalisation des formations.

Il est à noter que le Togo jouit d'un positionnement géographique qui fait de ses universités des points focaux d'organisation efficace des manifestations universitaires.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

Les universités de Lomé et de Kara bénéficient de nombreux accords interuniversitaires appuyés par le programme de missions d'enseignement soutenu par le SCAC. Il s'agit de cours assurés par des universitaires français venant au Togo pour une mission de courte durée. Ces missions d'enseignement s'organisent dans le cadre des accords interuniversitaires existants.

La dynamique de la coopération universitaire togolaise observée depuis deux ans est la conséquence d'un soutien continu (équipements informatiques, personne-ressource mise à disposition, VI...) de la coopération française à la Direction de l'Information, des Relations Extérieures et de la Coopération (DIRECOOP), structure en charge de la coopération universitaire. On note une tendance de quelques universités françaises à la réactivation des relations avec des universités africaines de la zone francophone. Les universités publiques togolaises ont bien compris l'intérêt de saisir une telle opportunité pour raffermir leurs stratégies de coopération universitaire avec la France.

Université	Type d'accord	Date
Université François Rabelais de Tours	Convention de coopération	13/11/07
Université du Droit et de la Santé Lille 2	Convention de coopération	12/04/10
Université de Poitiers	Convention de coopération	14/11/08
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	Accord Interuniversitaire de Coopération	29/10/09
Université Blaise Pascal – Clermont II	Accord de coopération	18/08/08
Université du Littoral Côte D'Opale	Accord de coopération	11/04/08
Université Louis Pasteur de Strasbourg	Accord de coopération	13/08/08
Université de Paris X -Nanterre	Accord de coopération	20/02/08
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III	Accord de coopération	24/05/11
Université de Provence Aix-Marseille I	Accord Interuniversitaire	12/10/06
Université Henri Poincaré Nancy I	Convention de Coopération	26/04/07
Université de Bretagne Occidentale (UBO)	Accord de coopération	07/11/11
Université des Sciences et Technologie de Lille	Convention « Contrat d'objectif	12/04/07
Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Rennes	Accord de coopération	04/05/09
Ecole Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)	Accord de coopération	04/05/09
Université de Rouen	Convention de Coopération	09/07/08
Agroparistech	Accord Interuniversitaire	15/12/10
IEP Lyon	Accord Interuniversitaire	08/10/09
Université de Nantes	Accord de coopération	20/04/10
Ecole Nationale des Ingénieurs et des Techniques des Industries Agro-alimentaires (ENITHA) de Nantes	Accord Interuniversitaire	25/11/09

Installé sur le campus de l'Université de Lomé, le Village du Bénin, un Centre international de recherche et d'études de langues, directement rattaché au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche bénéficie du soutien de l'Etat togolais, de la France et de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Le Village du Bénin assure des activités d'enseignement du français pour lesquelles il accueille principalement des étudiants et enseignants anglophones et lusophones des pays de la région, mais également des professionnels non francophones souhaitant se perfectionner en Français dans leur domaine de compétence (diplomates sud-africains par exemple) et des professionnels francophones souhaitant bénéficier de cours de français sur objectifs spécifiques (français des affaires, juridique, etc.). Ce programme bénéficie plus particulièrement de la présence d'une assistante technique française. Enfin, le Village devrait développer des formations de formateurs et des formations de conseillers pédagogiques pour le système éducatif togolais.

Par ailleurs, la création conjointe en 2006, par la France et l'OIF, d'un réseau entre le Village du Bénin et les différents centres similaires au Nigéria, Ghana et Bénin, a permis de renforcer et de mutualiser les ressources disponibles pour les centres de FLE. Le réseau des centres de FLE d'Afrique (RECFLA), est animé depuis Lomé par un assistant technique français, notamment chargé de la formation des formateurs des centres, d'harmoniser les certifications et de favoriser la production de documents pédagogiques via une plate-forme de travail commune.

S'agissant du secteur de la "Recherche", un processus de redynamisation du partenariat avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) est lancé. Le séminaire IRD Universités publiques du Togo organisé le 28 novembre 2011 à l'université de Lomé constitue une confirmation de cette relance. Le 13/02 2012, un accord cadre vient d'être signé entre l'Université togolaise et l'IRD en vue de resserrer les liens existants. Cet accord définit un cadre institutionnel pour la cogestion de la recherche dans un esprit de partenariat équilibré, impliquant un partage de ressources intellectuelles.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur
b) d'autres pays, notamment européens

La coopération universitaire togolaise s'est étendue sur d'autres pays notamment européens (Allemagne, Espagne, Italie) et dans divers domaines (recherche, manifestations diverses...).

Pays	Université	Type d'accord	Date
Allemagne	1-Université de Tubingen	Lettre d'intention	18/03/11
	2-Université de Cologne	Accord interuniversitaire	20/01/11
	3-Université de Paderborn	Accord interuniversitaire	22/08/10
	4-Université de Humboldt à Berlin	Accord interuniversitaire	14/09/11
Espagne	1-Université de Lleida	Accord de Collaboration Scientifique	30/10/07
Italie	1-Université des Etudes de la Tuscia	Accord d'Echange Scientifique et Pédagogique	16/05/06
	2-Université de Ferrara	Accord-cadre	07/05/10
Canada	1-Université du Québec à Rimouski	Protocole de Coopération	24/09/09
Chine	1-Université de Hanban	Protocole de Coopération	17/06/08
	2-Université des Etudes internationales du Sichuan	Convention de Coopération	30/10/09
Inde	1-Université de Madras	Protocole d'Accord	17/01/11
Bénin	1-Université Nationale du Bénin	Accord-cadre	14/10/09
Burkina Faso	1-Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2ie)	Protocole d'Accord	01/10/10
Côte-d'Ivoire	1-L'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan	Accord de Coopération	31/01/08
Djibouti	1-Université de Djibouti	Accord interuniversitaire	01/02/11
Ghana	University of Education, Winneba	Accord-cadre	13/06/08
Tchad	1-Institut Supérieur des Etudes d'Abéché	Accord de Coopération	07/04/09

Les missions de contacts avec des universités européennes en 2010 notamment belges (Université Libre de Bruxelles, Liège) s'inscrivent dans une volonté d'élargir le champ de la coopération universitaire dans le cadre de la globalisation et de la standardisation des systèmes de formations supérieures. Le modèle LMD contraint *de facto* à l'élargissement de la coopération universitaire. Cette ouverture offre de nouvelles possibilités d'accès aux ressources universitaires dont les universités publiques togolaises ont fortement besoin. Le renforcement des liens avec des universités allemandes témoigne de la nouvelle donne politique de la coopération que porte la DIRECOOP. Il s'agit d'une stratégie renouvelée de partenariat universitaire pour assurer la survie et le développement du système d'enseignement supérieur au Togo.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-togolaise

Le Renforcement de la visibilité des universités togolaises auprès des partenaires français et locaux est un axe important de notre coopération, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Mobiliser les partenaires académiques et les bailleurs de fonds institutionnels français sur des problématiques spécifiques de formation et de recherche, en dynamisant au plus haut niveau les accords académiques déjà signés. Cette mobilisation passe par une meilleure connaissance des capacités (bien réelles) des enseignants et chercheurs du Togo à devenir des partenaires, au même plan que leurs collègues des pays émergents, sur des problématiques de recherche bilatérales ciblées ;

- Conforter et multiplier les partenariats de recherche avec l'IRD, dont la base sous-régionale est à Cotonou ;

- Favoriser un meilleur dialogue entre les universités togolaises et la société civile (monde de l'entreprise et monde associatif).

• Par ailleurs, un projet d'Appui à la Gouvernance et la Restructuration de l'Enseignement Supérieur Togolais est en cours d'élaboration, visant à renforcer le dispositif de l'enseignement supérieur togolais pour mieux répondre aux attentes des étudiants et des personnels (administratifs et pédagogiques). Il s'agit aussi d'accompagner le processus de reconfiguration des structures de gouvernance qui soient en adéquation avec les nouvelles exigences de la professionnalisation des formations supérieures.

VI- Contacts utiles

Organismes publics, administrations :

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE.

Direction de l'Enseignement Supérieur

BP 398 / 12175

Tél : (228) 22 21 68 65

Fax : 22 22 07 83

UNIVERSITE DE LOME

Présidence de l'Université

BP 1515 Lomé, TOGO,

Tél : (228) 22 21 35 00

Fax : (228) 22 21 85 95

www.ul.tg

UNIVERSITE DE KARA

Présidence de l'Université

BP 404 Kara, TOGO

Tél : (228) 26 61 02 85 (modifier la numérotation avec le nouveau système)

Fax : (228) 26 61 02 56

www.uk.tg

RECTORAT CHANCELLERIE DES UNIVERSITES DU TOGO

BP 1296 Lomé, Togo

Tél. (228) 22 21 22 16

Fax. (228) 22 21 19 77

DIRECTION DE L'INFORMATION, DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION (DIRECOOP)

Université de Lomé

BP 1515 Lomé Togo

Tél. (228) 22 25 01 50

Fax (228) 22 25 50 94

Courriel : etienne.ayite@gmail.com

Partenaires :

AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

Service de Coopération et d'Action Culturelle

BP 91 Lomé, TOGO,

Tel. (+228) 22 23 46 00

Fax. (+228) 22 23 46 01
Courriel : etienne.cazin@diplomatie.gouv.fr

Mise à jour : 14 février 2012